



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

AVIS PUBLIC – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Noélie Hébert Tardif, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie a adopté, lors de sa séance tenue le 1^{er} juin 2026, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le lundi 5 octobre à 19 h 30 est déplacée le mardi 6 octobre à 19 h 30.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à cette assemblée publique ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2026.

QUE le calendrier des séances du conseil 2026 est disponible sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Denis-De La Bouteillerie, ce 6e jour du mois de juin 2026.

Noélie Hébert Tardif
Directrice générale, greffière-trésorière